



Le 17 septembre 2015

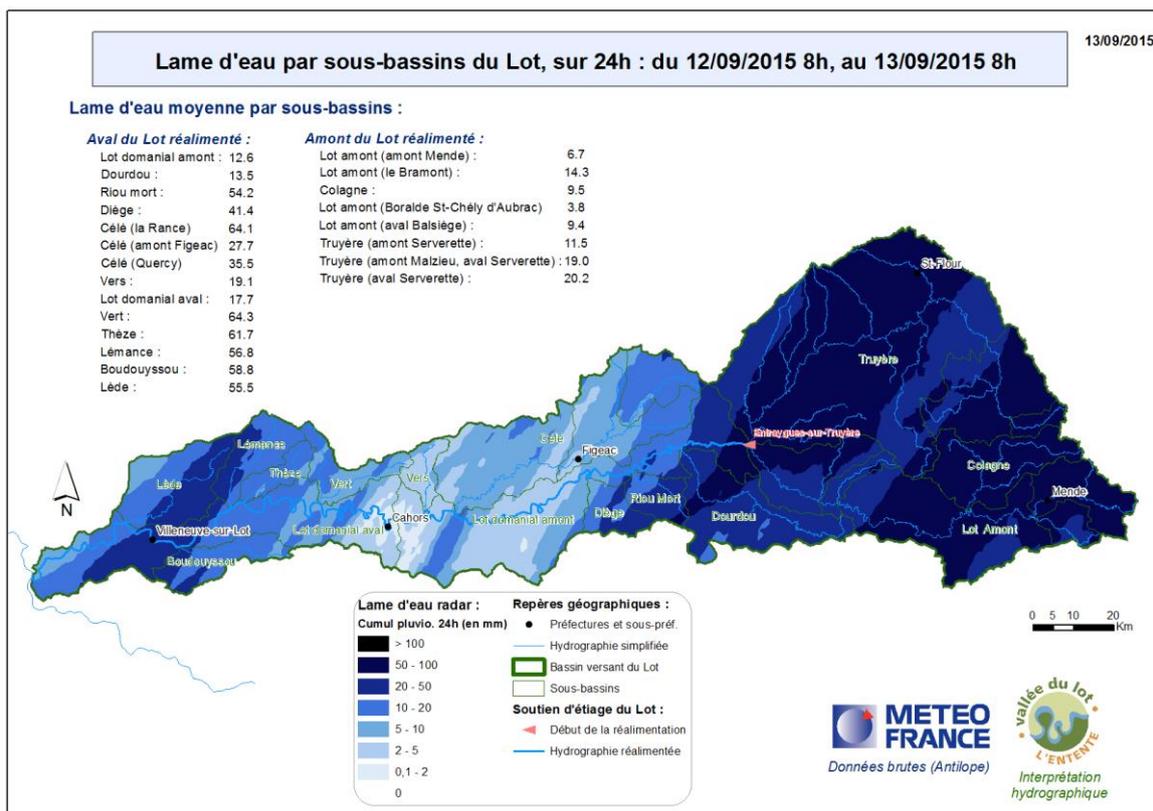
- Suivi de l'étiage 2015 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°13

La campagne 2015 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté mercredi 1er juillet, 8h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (27^e campagne consécutive)**.

Vous trouverez ci-dessous la dernière consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce jeudi 17, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.bassindulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassindulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidiennes sur le bassin.



Lame d'eau radar pluviométrique sur 24h : épisode pluvieux du 12 au 13 septembre 2015

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassindulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Les épisodes pluvio-orageux de cette semaine ont été assez inégaux sur le plan de la répartition des pluies. C'est l'amont du bassin qui a enregistré les plus forts cumuls pluviométriques.

Les prévisions météorologiques annoncent un temps instable entre **épisodes pluvieux et éclaircies**. Les températures seront fraîches pour la saison.

Hydrologie du bassin :

Les débits des cours d'eau du bassin versant sont sensiblement remontés grâce aux précipitations de ces derniers jours. La vigilance doit être maintenue notamment à l'aval du bassin.

Au 16/09, 1 Débit Objectif d'Etiage (DOE) et 1 Débit d'Alerte (DA) sont franchis.

A noter, les débits de la Garonne aux stations de Lamagistère et Tonneins, supérieurs à 200 m3/s sur les journées du 14 au 16 septembre. De ce fait, les données de débits issues de la station d'Aiguillon ne sont pas fiables sur cette période. *(Station influencée par la Garonne lorsque de débit de cette dernière est au-dessus de 200 m3/s).*

La situation s'est sensiblement améliorée notamment à l'amont du bassin. A l'aval et en l'absence de précipitations significatives la situation reste fragile sur les affluents du Lot.

LÉGENDE

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Les derniers Débits d'Objectifs d'Etiage (D.O.E) franchis durant cet étiage sur le bassin :

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2015 (en m3/s) :

Station	P. 11 Sep	12 Sep	13 Sep	14 Sep	15 Sep	16 Sep	
LOT AMONT :							
Mende [aval]	0.29	0.8	2.9	2	1.1	0.8	
Saint-Bauzile [Les Fonts]	0.19	0.3	0.7	0.7	0.4	0.3	
Balsiège [Bramonas]	→	↑	↑	↓	↓	↓	
Le Monastier [Pin-Mories]	0.64	1.9	6.5	3.5	2.4	2	
Castelnau-de-Mandailles	↓	↑	↑	↓	↓	↓	
TRUYERE :							
Serverette	0.13	0.3	1.4	0.8	0.5	0.4	
Oradour [Pont-de-Rochebrune]	0.16	2.9	3.1	2.2	1.5	1.7	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :							
Conques	0.21	0.5	1.9	1.5	1.1	0.9	
Viviez [2]	0.08	0.6	0.4	0.4	0.2	0.3	
LOT AVAL CAHORS :							
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]	0.11	0.11	0.1	0.1	0.1	0.1	
Boussac	0.08	0.08	0.08	0.09	0.09	0.1	
Casseneuil	0.09	0.11	0.3	0.24	0.17	0.15	
GARONNE :							
Lamagistère	84	86	104	274	207	142	



Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

NB : En septembre et octobre, seule la cote touristique de la retenue de Castelnaud-Lassouts est conventionnée.

Le niveau de la retenue de Maury est en dessous **la cote touristique d'usage**. Pour les autres retenues, leurs niveaux de remplissage sont **au-dessus des cotes touristiques** mais en baisse pour Castelnaud et en hausse pour Sarrans et Grandval.

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Depuis le 12/09, le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Enraygues est important (supérieur à 50 m³/s) et devrait se maintenir au-dessus de cette valeur pour la semaine à venir.

L'activité hydroélectrique a été importante sur les branches Lot et Truyère. Par ailleurs, les débits instantanés enregistrés à Enraygues sont supérieurs à 19 m³/s, nettement au-dessus de la consigne fixée à 12 m³/s.

Rappel : L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en écluse et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en vigueur depuis le 16 juillet et ce jusqu'au 31 octobre 2015.

Le respect des arrêtés est demandé à tous les gestionnaires hydroélectriques sur le Lot réalimenté en cette campagne de soutien d'étiage.

Besoins en eaux :

L'irrigation est globalement terminée sauf sur certaines cultures.

Les activités touristiques et la population saisonnière diminuent sur le bassin. La navigation dans le département du Lot se termine officiellement au 15 novembre, la fermeture des écluses dans le Lot-et-Garonne est programmée au 1^{er} novembre.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot Amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté le 2 juillet. La mairie de Mende a augmenté les lâchers à 400 l/s le 09/09 puis diminué à 65 l/s le 12/09.

Consigne de soutien d'étiage du Lot domanial :

Rappel : pour une consigne donnée, plus le débit naturel reconstitué à Enraygues est bas, plus les volumes déstockés sont importants.

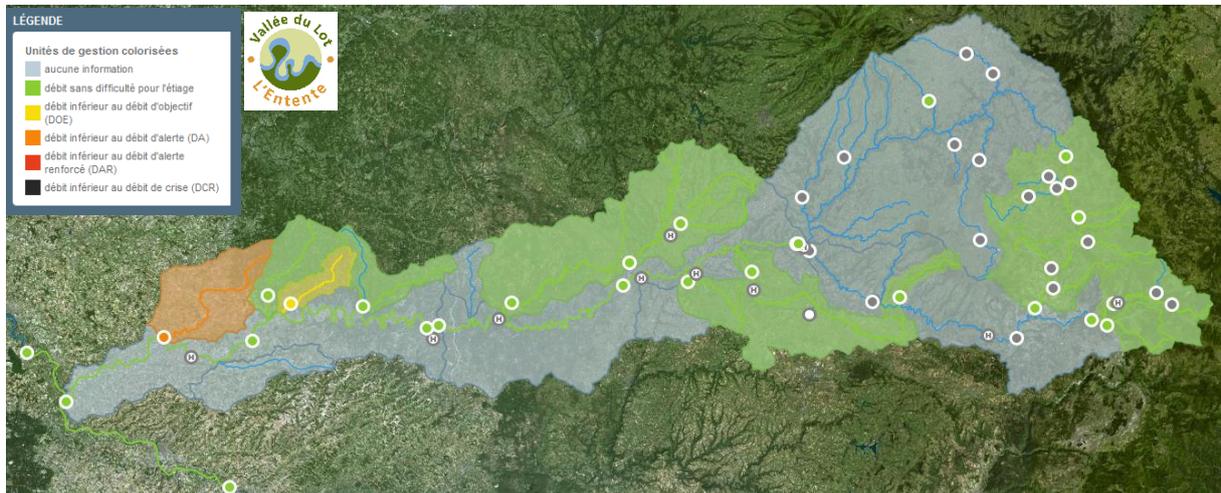
La consigne sera maintenue à 12m³/s le lundi 21 septembre, 8h.

Au 13 septembre, les 33 millions de m³ plafond de droits conventionnels au soutien d'étiage ont été atteints (le lundi 31 août) et 14,6 millions de m³ ont été déstockés depuis le 1^{er} juillet.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 24 septembre 2015

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Contact : Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 16/09/2015

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



17/09/2015

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2015

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **13**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 28 SEPTEMBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER
Chargée du soutien des étiages
c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 17/09/2015 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Date du jour																Début de la nouvelle consigne			
	10-sept	11-sept	12-sept	13-sept	14-sept	15-sept	16-sept	17/9	18/9	19/9	20/9	21/9	22/9	23/9	24/9	25/9	26/9	27/9	28/9	
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
QNA à Entraygues*	7,7	7,6	47,9	135,3	113,9	66,9	51,0													
Entraygues-aval (12)	27,8	26,3	46,1	40,4	58,0	69,8	42,7													
Cahors-Lacombe (46)	29,5	28,7	28,4	53,3	46,4	66,6	77,0													
Cahors (EDF) (46)	29,3	28,4	27,9	53,4	47,0	69,9	82,5													
Coutet (EDF) (47)	22,5	36,5	27,2	44,3	59,8	58,8	73,6													
Aiguillon (47)	22,2	40,4	31,6	41,5	69,2*	63,6*	78,8*													

Source : DREAL Midi-Pyrénées / EDF

QNA à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

NB La station d'Aiguillon étant influencée par la Garonne, les données du 14 au 16 septembre ne sont pas fiables. (Débits de la Garonne supérieurs à 200 m³/s)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 28 derniers jours (en m)
Castelnau	17-sept	412,01	+1,51	-0,26	-0,44
Sarrans	17-sept	637,09	+7,09	+0,21	-2,80
Maury	17-sept	581,55	-1,95	-0,86	-4,23
Grandval	17-sept	727,59	+1,59	+0,49	-0,84

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>

Entente Interdépartementale du bassin du Lot – EPTB Lot –

www.bassindulot.fr